



LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN

RESSOURCES HUMAINES ET VIE SOCIALE	▶ 2
GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN 2015	▶ 7
DIRECTION DE L'INFORMATIQUE	▶ 10
DIRECTION DE L'INVESTISSEMENT	▶ 13
QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES	▶ 21
COMMUNICATION	▶ 25

GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN 2015

MISSIONS ET ORGANISATION DES ACTIVITÉS

La direction des affaires économiques et financières, direction support pour les différents secteurs d'activité de l'AGEPS, assure la gestion des moyens nécessaires au bon fonctionnement de la structure et garantit le respect de la réglementation des achats publics et la bonne utilisation des deniers publics. La direction couvre trois domaines d'activité qui concourent à la réalisation de ces missions.

Le domaine financier comprend le service du budget et de la comptabilité analytique, le service des recettes et une régie sur les sites de Nanterre et de Paris.

Le domaine économique comprend le service de la comptabilité fournisseurs et la cellule des marchés.

Le domaine de la logistique hôtelière et générale gère les activités de services et d'approvisionnement pour les besoins de la structure.

BUDGET DE L'AGEPS

/ LES DÉPENSES

Les dépenses en 2015 s'élèvent à 56,1 M€⁽¹⁾. Globalement les dépenses ont diminué de 5 % par rapport à 2014. Cette évolution provient principalement des en cours de production du département de production industrielle de l'EP qui constituent un stock de produits semi-finis et produits finis non libérés valorisés en diminution de charges.

Pour les dépenses à caractère général, les augmentations constatées accompagnent les évolutions d'activité, notamment en rétrocession (dépenses d'emballages et de transports), et les évolutions réglementaires (mise en conformité sécurité, taxes sur les spécialités pharmaceutiques, etc.).

/ LES RECETTES

Les recettes d'un total de 57,3 M€ en 2015⁽²⁾ comprennent essentiellement :

- 20 M€ de recettes de rétrocession qui subissent les évolutions réglementaires (baisse de prix CEPS, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2015 de l'écart rétrocession indemnisable ERI).



- 8,3 M€ de remises sur chiffres d'affaires négociées dans le cadre des marchés de produits de santé.
- 6,2 M€ de recettes des ventes des produits de l'Établissement Pharmaceutique (EP) soumises à l'évolution du catalogue des références.
- 4,8 M€ de redevances générées par l'exploitation par des industriels de brevets et licences de savoir-faire issus de l'EP⁽³⁾.
- 1,5 M€ d'escomptes pour paiement rapide, récupérés auprès des fournisseurs de médicaments pour la première année.

L'AGEPS a également enregistré des recettes supplémentaires non pérennes de régularisations exceptionnelles qui participent à l'amélioration sensible de son résultat.

Le budget de fonctionnement de l'AGEPS – hors entrées et cessions de produits de santé pour le compte des groupes hospitaliers – affiche un résultat bénéficiaire en 2015 de 1,2 M€⁽⁴⁾. L'amélioration du résultat de l'AGEPS, outre les recettes exceptionnelles, traduit la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la mobilisation autour de la captation de nouvelles recettes négociées avec les fournisseurs de produits de santé. En 2015, s'est également poursuivi le travail de suivi étroit des rejets et litiges liés à la facturation aux caisses d'assurance maladie et aux régimes spéciaux des produits destinés à la prise en charge des maladies héréditaires du métabolisme (MHM).

(1) Exercice non clos.

(2) Exercice non clos.

(3) L'office du transfert de technologie et des partenariats industriels (OTPI) a également perçu en 2015 4,3 M€ de redevances générées par la valorisation de produits de l'EP.

(4) Idem.

1 011 M€

D'ACHATS DE MÉDICAMENTS
SOIT - 6,4 % PAR RAPPORT À 2014

1 023 M€

**DE CESSIONS TOTALES
DONT**

1 001 M€

AUX HÔPITAUX DE L'AP-HP
SOIT 98 % DES CESSIONS

23,5 M€

**D'ACHATS
DE DISPOSITIFS MÉDICAUX**

SOIT + 6,8 % EN VALEUR
PAR RAPPORT À 2014

/ LES DÉPENSES ET LE STOCK DE PRODUITS DE SANTÉ EN 2015

Les achats de médicaments ont représenté 1 011 M€ ce qui correspond à une diminution de - 6,4 % par rapport à 2014. L'année 2015 a notamment été marquée par un fort ralentissement des dépenses des produits anti-hépatite C à action directe. En dehors de ces produits de rétrocession apparus en 2014, les dépenses de médicaments sont nettement en hausse avec une croissance de 6 % par rapport à 2014. La diffusion de nouvelles spécialités, telles que les anti-PD1 en fin d'année, contribue au dynamisme des entrées de médicaments mais on constate également un effet quantité positif de + 4,1 % à panier constant.

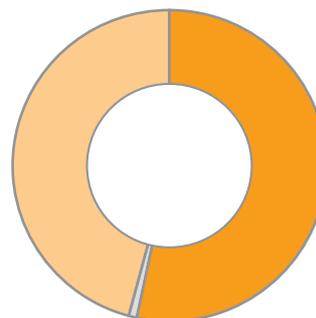
La valorisation des produits de l'EP hors marge, également distribués par le Service Approvisionnement et Distribution (SAD) au profit des groupes hospitaliers de l'AP-HP ainsi que des clients hors AP-HP, s'établit à 7,9 M€.

Les transferts et cessions du SAD tous produits confondus ont été de 1 023 M€ dont 1 001 M€ aux hôpitaux de l'AP-HP, soit 98 % des cessions.

En 2015, le montant des dépenses des dispositifs médicaux achetés et gérés (matériel médico-chirurgical, pansements) par l'AGEPS, représente 23,5 M€, soit une augmentation de 6,8 % en valeur par rapport à 2014 (principalement portée par l'intégration des solutions de conservation d'organes dans cette catégorie), pour un montant de cessions aux groupes hospitaliers de 23,2 M€.

Le stock des produits de santé constaté au SAD le 31 décembre 2015 s'élève à 58,9 M€. Le stock journalier évalué à 52,6 M€ en moyenne sur l'année subit constamment les variations d'entrées et de sorties de produits très onéreux.

RÉPARTITION DES MARCHÉS PAR TYPE DE MARCHÉ (EN MONTANT)



- SERVICES : 1 570 229 €
- TRAVAUX : 23 376 €
- FOURNITURES : 1 335 886 €

/ LES SERVICES ÉCONOMIQUES

L'économat gère tout le flux de la commande d'achat jusqu'à la mise en paiement pour les dépenses de fonctionnement de l'AGEPS. L'économat prend également en charge les factures et la gestion des litiges de facturation pour tous les achats de produits de santé gérés au SAD. Le volume d'activité est ainsi d'environ 30 000 Demandes de Mise en Paiement (DMP) de factures annuellement sur les deux secteurs.

La cellule des marchés traduit en marchés publics les besoins de fonctionnement et d'approvisionnement exprimés par les services de l'AGEPS non couverts par le Pôle d'Intérêt Commun ACHAT et la Direction des Achats de l'AGEPS. En 2015, il y a eu pour 2,9 M € de marchés notifiés, hors marché de crèches.

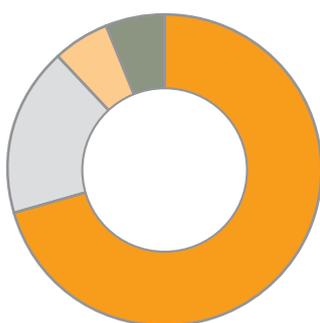
Enfin, le service de la **logistique hôtelière et générale**, service support par excellence, contribue à ce que tous les besoins logistiques et de fonctionnement soient assurés (restauration du personnel, entretien des locaux et surfaces, entretien du linge, gestion des déchets, approvisionnement de fournitures, gestion du courrier, standard, contrats de copieurs, téléphonie, parc de véhicules, courses, entretien des espaces verts) et ceci dans un souci constant de respect du développement durable.

Ces deux derniers secteurs jouent un rôle clé et croissant dans le bon fonctionnement de l'Établissement pharmaceutique et la conformité de ce dernier aux injonctions de l'ANSM au regard des Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF).

30 000
DEMANDES
DE MISE EN PAIEMENT (DMP)
EN 2015

2,9 M €
DE MARCHÉS NOTIFIÉS

RÉPARTITION PAR TYPE DE CONSULTATION



- MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE : **24**
- MARCHÉS NÉGOCIÉS SANS PUBLICITÉ ET SANS MISE EN CONCURRENCE : **6**
- MARCHÉS NÉGOCIÉS AVEC PUBLICITÉ ET AVEC MISE EN CONCURRENCE : **2**
- APPELS D'OFFRES : **2**